



Cambridge ESOL et le CECRL

Le Cadre européen commun de référence

Les évaluations proposées par Cambridge ESOL sont alignées sur le Cadre européen commun de référence (CECRL). Le CECRL joue à présent un rôle central dans la politique des langues et de l'éducation au sein de l'Europe et, de plus en plus, au niveau mondial. En Europe, il aide à atteindre les objectifs de la politique visant à encourager la diversité linguistique, la transparence des qualifications, la mobilité de la main d'œuvre et l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Au-delà de l'Europe, il est également adopté comme un modèle permettant de définir et d'évaluer les niveaux de compétences linguistiques. Il n'est donc pas surprenant que les centres mondiaux d'évaluation en langues aient admis la nécessité d'aligner leurs examens sur le CECRL.

Evidemment, il n'est pas difficile de prétendre qu'un alignement existe en se basant sur un jugement subjectif rapide. Cela pose un problème aux utilisateurs d'examens de langues : comment choisir parmi différents examens qui se prétendent tous du même niveau ? Divers examens au sein d'un même cadre peuvent donner une impression de similarité. Toutefois, l'utilisateur doit être informé des différences qui existent, notamment en matière d'évaluation des capacités de communication et de qualité, y compris la qualité de l'affirmation d'alignement. Déclarer simplement qu'un examen correspond à un certain niveau du CECRL n'a pas de sens, à moins qu'il ne soit également indiqué de quelle façon sa conception en fait un examen adapté à un objectif bien spécifique.

Une méthodologie permettant d'arriver à ce résultat apparaît au travers du développement et de la version pilote d'un Manuel visant à relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe. ALTE et Cambridge ESOL ont été impliqués dans le développement de cette approche. Nick Saville, Directeur de la Recherche et de la validation de Cambridge ESOL, est membre de la commission du Conseil de l'Europe qui supervise ce projet. Au nom du Conseil de l'Europe, il a également géré la collation d'échantillons de performances écrites, afin d'illustrer des compétences d'expression écrite efficaces pour les 6 niveaux du CECRL, y compris des tâches fournies par Cambridge ESOL et d'autres membres de ALTE. En outre, Cambridge ESOL a fourni des modèles de documentation pour les tâches d'Expression orale, de Compréhension orale et de Compréhension écrite pour chaque niveau. L'ensemble de ces documentations est disponible auprès du Conseil de l'Europe sur CD, VHS/DVD, ou par le biais de leur site web.

En plus de son implication dans le développement du Manuel et de la documentation associée, Cambridge ESOL figure parmi les centres européens d'évaluation en langues qui ont décidé de participer à la phase pilote et de réaliser des études de cas clairement documentées. Cela peut être considéré comme la dernière phase d'une longue collaboration pour la création de normes partagées en matière d'apprentissage de langues et d'évaluation en Europe.

Une « relation particulière » avec le CECRL

Les examens Cambridge ESOL et le CECRL sont très étroitement liés. En effet, ils constituent, d'une certaine manière, la base du CECRL. Comme l'indique l'auteur des niveaux de référence du CECRL, ils sont basés sur les compétences linguistiques de populations habituelles et stables d'apprenants qui passent les examens de Cambridge ESOL (North, 2006). Dans le cadre de la structure ALTE, les examens Cambridge ESOL sont les seuls examens d'anglais certifiés et reconnus comme étant spécifiquement liés à celle-ci par un programme de recherche à long terme.

La relation avec les niveaux du CECRL date effectivement du début des années 1980, lorsque Cambridge ESOL a présenté pour la première fois des évaluations basées sur le Threshold Level (niveau seuil). Les niveaux Threshold, puis Waystage (à présent CECRL B1 et A2), ont été initialement développés par le Conseil de l'Europe comme objectifs d'apprentissage (en 1975 et 1977) et, en tant que tels, ont constitué une base pour la fourniture de cours. Les premiers examens Cambridge ESOL de niveau Threshold étaient associés à un cours d'anglais de la BBC (Follow Me).

Vers la fin des années 1980, Cambridge a partiellement financé la révision des spécifications des niveaux Waystage et Threshold (Waystage en 1990 et Threshold en 1990), puis a utilisé ces documents comme base de spécifications de tests pour les examens KET et PET. Le troisième objectif d'apprentissage du Conseil de l'Europe, niveau Vantage (B2), a été quant à lui développé autour du FCE, examen reconnu de Cambridge ESOL, et d'autres examens de même niveau des membres de ALTE. Breakthrough (A1) a été le niveau final spécifié pour ces séries. Ces travaux ont été dirigés par M. John Trim, avec le soutien de Cambridge ESOL et de ALTE. Ils ont été achevés en 2004 mais n'ont toujours pas été publiés par le Conseil de l'Europe.

Cambridge ESOL et ALTE : au cœur de l'Europe

En tant que membre fondateur de ALTE, Cambridge ESOL travaille depuis le début des années 1990 sur le développement d'un cadre permettant « d'établir des niveaux communs de compétence, afin de promouvoir la reconnaissance transnationale de la certification en Europe ». Le cadre ALTE a été développé parallèlement aux travaux relatifs au CECRL. Suite à la publication de la première version du CECRL (1997), ALTE a réalisé plusieurs études, afin de vérifier l'alignement du cadre ALTE sur le CECRL. Un important projet, utilisant les échelles de « capacité » ALTE (Jones 2001, 2002) et fournissant un lien important entre la performance de l'examen et les compétences linguistiques réelles, ainsi qu'entre le cadre ALTE et les échelles du CECRL, a ainsi été mené en 1998-2000. Les deux cadres présentaient des objectifs totalement complémentaires. Par conséquent, suite à la publication du CECRL en 2001, au cours de l'année européenne des langues, les membres de ALTE ont adopté les niveaux A1 à C2 du CECRL. (Le projet ALTE Can Do (capacité) figure à l'Annexe D de la version anglaise du CECRL, publiée par la CUP en 2001.)

En tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) dotée du statut participatif au Conseil de l'Europe, ALTE reste au cœur de la collaboration européenne en ce qui concerne le futur développement du CECRL et la méthodologie permettant de l'associer aux examens de langues. ALTE est également une ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

A ce jour, d'autres fournisseurs internationaux d'examens d'anglais commencent à affirmer une relation entre leurs examens et le CECRL. Ces affirmations font référence à leurs systèmes d'examen actuels, qui peuvent découler d'autres traditions et approches d'évaluation susceptibles de ne pas présenter la même relation intrinsèque avec le CECRL et sa philosophie que celle qui existe entre les examens Cambridge ESOL et le cadre européen. A moins que les examens n'aient adopté le CECRL comme point de départ, toute affirmation d'alignement sera probablement constituée d'arguments post hoc, basés sur des preuves limitées.

Cadre européen commun et examens de Cambridge

<i>BEC</i>	<i>L'anglais juridique</i>	<i>L'anglais financier</i>	<i>Main Suite</i>	<i>Conseil de l'Europe</i>
			CPE	C2 MASTERY (Maîtrise de la langue)
HIGHER (Supérieur)	ILEC	ICFE	CAE	C1 COMPETENT USER (Utilisateur compétent)
VANTAGE (Autonomie langagière)	ILEC	ICFE	FCE	B2 VANTAGE (Autonomie langagière)
PRELIMINARY (Préliminaire)			PET	B1 THRESHOLD (Niveau-seuil)
			KET	A2 WAYSTAGE (Niveau de survie)

Le processus de co-localisation des examens de Cambridge ESOL, et d'alignement au CECRL sont assurés grâce à :

- une analyse extensive du contenu
- des directives de production de la qualité
- l'utilisation du pré-test, de la calibration des items et de la mise en réserve des items afin de construire des tests et de comparer les versions
- des « échelles communes » pour l'expression écrite et orale
- des indicateurs de performance validés de manière empirique – affirmations « Can Do »

L'alignement des examens de Cambridge ESOL est le résultat de multiples facteurs :

- héritage historique
- synergie conceptuelle
- fondement empirique

L'application du Manuel

La mise en œuvre des procédures permettant de relier un test au CECRL (*Manuel – Relier les examens de langue au CECRL – 2003*) comprend quatre séries de démarches :

1. familiarisation
2. spécification du contenu de l'examen
3. standardisation des évaluations
4. validation empirique par le recueil et l'analyse de données

Il s'agit d'un « processus d'argumentation » pour confirmer l'affirmation.

Des liens utiles :

Plus de renseignements sur Cambridge ESOL et le CECRL :

<http://www.cambridgeesol.org/what-we-do/europe/cefr.html>

Des exemples de performance à l'oral à chacun des 6 niveaux du Cadre :

<http://www.cambridgeesol.org/what-we-do/research/speaking-performances.html>

Le Cadre européen commun de référence pour les langues, le document même en français :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp